

Rapport annuel de gestion  
2008-2009

Conseil des aînés

Novembre 2009

Québec 

Le contenu de ce rapport a été rédigé par le bureau du Conseil des aînés.

Note: Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Cette édition a été produite par :  
Les Publications du Québec  
1000, route de l'Église, bureau 500  
Québec (Québec) G1V 3V9

Conseil des aînés  
900, boulevard René-Lévesque Est  
8<sup>e</sup> étage, bureau 810  
Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : 418 643-0071  
Sans frais : 1 877 657-2463  
Télécopieur : 418 643-1916  
Courriel : [aines@conseil-des-aines.qc.ca](mailto:aines@conseil-des-aines.qc.ca)  
Internet : [www.conseil-des-aines.qc.ca](http://www.conseil-des-aines.qc.ca)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009  
ISBN : 978-2-550-57423-1  
ISBN : 978-2-550-57422-4 (PDF)  
ISSN : 1706-9602  
ISSN : 1916-1662 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Monsieur Yvon Vallières  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le Conseil des aînés et à l'article 27 de la Loi sur l'administration publique, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de gestion du Conseil des aînés pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2009.

Ce rapport rend compte des activités du Conseil pour l'exercice 2008-2009.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable des Aînés,

Marguerite Blais

Québec, novembre 2009



Madame Marguerite Blais  
Ministre responsable des Aînés  
500, Grande Allée Est, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 2J7

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le Conseil des aînés et à l'article 27 de la Loi sur l'administration publique, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de gestion du Conseil des aînés pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2009.

Ce rapport annuel de gestion rend compte de l'ensemble des activités du Conseil.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président par intérim du Conseil des aînés,

Jean-Louis Bazin

Québec, novembre 2009



## Table des matières

---

Déclaration du président du Conseil des aînés . . . . .	IX
Mot du président du Conseil des aînés . . . . .	XI
<hr/>	
Chapitre 1 Le Conseil des aînés . . . . .	1
Composition du Conseil . . . . .	1
Philosophie de gestion . . . . .	4
<hr/>	
Chapitre 2 Le suivi de la planification stratégique . . . . .	7
Faits saillants . . . . .	7
Orientations et axes d'intervention . . . . .	8
Orientation 1: Agir pour valoriser le rôle des personnes âgées dans la société . . . . .	8
Axe d'intervention 1: Perceptions et stéréotypes . . . . .	8
Axe d'intervention 2: Rapprochement entre les générations . . . . .	9
Orientation 2: Promouvoir les droits socioéconomiques des personnes âgées et particulièrement des personnes âgées vulnérables . . . . .	9
Axe d'intervention 1: Expertise et conseils . . . . .	9
Axe d'intervention 2: Partenariat et concertation . . . . .	9
Axe d'intervention 3: Information et sensibilisation . . . . .	11
<hr/>	
Chapitre 3 L'utilisation des ressources . . . . .	13
Ressources humaines . . . . .	13
Ressources budgétaires et financières . . . . .	13
<hr/>	
Chapitre 4 Les autres exigences . . . . .	15
Publications 2008-2009 . . . . .	17



## DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES AÎNÉS

À titre de président, responsable de l'administration et de la direction générale du Conseil, je déclare que les renseignements et les données contenus dans le présent rapport annuel de gestion sont fiables et, à ma connaissance, reflètent la réalité exacte de l'état de situation du Conseil des aînés au 31 mars 2009. Je certifie, de même, que les actions et contrôles afférents en cours d'année respectent les orientations dûment approuvées par les membres du Conseil des aînés.

Le Rapport annuel de gestion 2008-2009 du Conseil des aînés :

- décrit la mission et les mandats du Conseil;
- présente les membres du Conseil des aînés au cours de l'année 2008-2009;
- présente les résultats obtenus reliés aux orientations stratégiques;
- couvre l'ensemble des activités du Conseil;
- présente des données exactes et fiables.

Le président par intérim du Conseil des aînés,



Jean-Louis Bazin

Québec, novembre 2009



## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES AÎNÉS

Cette année encore, le Conseil a, au cours de l'exercice 2008-2009, poursuivi les actions et activités reliées à sa mission et aux responsabilités qui lui sont dévolues par la loi, soit l'élaboration de mémoires, d'avis et de rapports d'étude liés à la condition des aînés, la réalisation d'interventions et la présentation de rapports aux commissions parlementaires. Il a également maintenu sa participation à divers comités de travail gouvernementaux ou externes, continué la rédaction de textes d'analyse et de documents d'information à l'intention des aînés et de ceux qui entrent en interrelation avec eux, et, finalement, poursuivi la réalisation de relations médiatiques, d'activités de concertation avec les associations d'aînés et les Tables régionales de concertation des aînés.

En 2008, les personnes de 65 ans ou plus représentaient 14,6 % de la population du Québec, alors que celles de 50 ans ou plus comptaient pour 35,4 %. En 2000, les proportions étaient respectivement de 12,8 % et de 29,8 %. Cette croissance du pourcentage des personnes âgées entraîne déjà des changements importants dans les façons de faire et rend plus évidentes les problématiques reliées au vieillissement individuel et collectif, qu'il s'agisse d'effets liés au transport, au logement, aux revenus, au travail, à la retraite, aux sports et aux loisirs, à l'éducation, au design, à l'aménagement des espaces, aux soins de santé et aux services sociaux, etc.

Il est maintenant bien établi, tant dans la recherche que dans le milieu du travail, que de nombreux aînés sont de plus en plus disponibles pour effectuer des activités rémunérées ou bénévoles, assurer un mentorat auprès des jeunes travailleurs, ou être présents auprès de leur famille, de leurs amis et de personnes dans le besoin. Cette volonté de demeurer actifs socialement permet et permettra à notre collectivité de faire face aux défis importants qui résultent des changements sociaux et démographiques. Il est envisageable et même souhaitable de voir un accroissement du nombre des travailleurs aînés dans le marché du travail accompagné d'un rehaussement substantiel et rapide de l'âge médian de la prise de la retraite au Québec. Avec une espérance de vie qui continue d'augmenter et une condition de santé améliorée, surtout chez les personnes âgées de moins de 80 ans, il est de plus en plus probable qu'une proportion importante de travailleurs âgés de 60 à 70 ans soit en progression. Aussi, les aînés continueront d'être nombreux à se regrouper en associations, à revendiquer leur place en vue d'une pleine participation à la vie collective et à rechercher des réponses plus appropriées à leurs besoins.

On sait également que les personnes aînées sont largement favorables au fait de vivre à domicile le plus longtemps possible, ce qu'elles réitèrent régulièrement depuis plusieurs années, au gré des enquêtes et des études. Cette volonté est bien documentée dans l'ouvrage *La réalité des aînés québécois* (3<sup>e</sup> édition) publié par le Conseil et a été de nouveau soulignée lors de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés en 2007. Conséquemment, ce souhait exprimé par les aînés est susceptible d'accroître la demande pour des services renforcés de soutien à domicile, tant en ce qui a trait aux besoins en ressources humaines et professionnelles qu'au réaménagement des budgets relatifs aux services offerts par l'État pour tenir compte de cette réalité.

Le Conseil des aînés, comme le prévoit sa loi constitutive, doit s'assurer de promouvoir les droits et les intérêts des aînés et leur participation à la vie collective et aussi conseiller la ministre responsable des Aînés relativement à la solidarité intergénérationnelle, au rapprochement interculturel et à l'ouverture au pluralisme. Il est aussi tout particulièrement interpellé par les importants changements démographiques actuels, inégalés jusqu'à ce jour. Le Conseil, qui est le principal représentant des aînés auprès du gouvernement relativement aux dossiers qui touchent ce groupe, sera inévitablement, dans les

années qui viennent, invité à renforcer ses interventions dans l'espace public québécois, dont la morphologie est en pleine évolution. Le Conseil sera ainsi susceptible de devenir encore plus nécessaire et significatif que jamais. C'est pourquoi il entend, au cours des prochaines années, augmenter ses travaux de recherche et ses consultations en vue d'améliorer les connaissances sur le vieillissement individuel et collectif et de proposer des mesures et des programmes qui permettront d'améliorer le mieux-être des aînés et de valoriser leur rôle dans la collectivité.

Aussi, le Conseil entend poursuivre sa réflexion sur les changements de valeurs qui accompagnent le processus de vieillissement social, en transmettant ses préoccupations au Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques qui verra à les analyser.

Le président par intérim,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a stylized representation of the name Jean-Louis Bazin.

Jean-Louis Bazin

## *Le Conseil des aînés*

Le Conseil des aînés a été institué en vertu de l'article 1 de la Loi sur le Conseil des aînés (L.R.Q., c. C-57.01), sanctionnée le 22 décembre 1992. Sa mission est principalement de promouvoir les droits des personnes âgées, leurs intérêts et leur participation à la vie collective ainsi que de conseiller le ministre responsable de l'application de la loi sur toute question concernant ces personnes, notamment en ce qui a trait à la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement inter-culturel.

### *Composition du Conseil*

Le Conseil des aînés est composé de dix-huit membres dont douze ont droit de vote. Les membres votants du Conseil sont choisis pour leur intérêt envers les personnes âgées et de façon à refléter la composition de la société québécoise. Ils sont nommés par le gouvernement, sur la recommandation du ministre responsable de l'application de la loi, après consultation des organismes d'aînés. Les membres du Conseil ayant droit de vote sont nommés pour trois ans. Leur mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois. Le président est nommé pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois.

La Loi prévoit, en outre, que le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, le sous-ministre de la Justice, le sous-ministre des Transports, le sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le sous-ministre de la Famille et des Aînés et le président de la Société d'habitation du Québec, ou leurs délégués, sont membres d'office du Conseil, mais n'ont pas droit de vote.

Au 31 mars 2009, le Conseil se composait des membres suivants :

Georges Lalande (2004-2009)  
Président

M<sup>e</sup> Georges Lalande a d'abord fait des études en ingénierie, suivies d'études en droit et en administration. Il est membre du Barreau du Québec depuis 1974. Après quelques années de travail dans le domaine de l'ingénierie, il commence en 1973 une carrière dans l'administration publique du Québec. Il a occupé de nombreux postes de sous-ministre et de dirigeant d'organisme dans la haute fonction publique québécoise à l'intérieur de différents ministères et organismes dont, notamment, le ministère de la Justice, la Société de l'assurance automobile du Québec, la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, le ministère des Transports et la Société des établissements de plein air du Québec. Il a également été député à l'Assemblée nationale entre 1979 et 1981.

Madeleine Bélanger (2006-2009)

Native et résidente de la région de l'Estrie, madame Bélanger a été députée à l'Assemblée nationale du Québec pour le comté de Mégantic-Compton pendant vingt ans. Au cours de cette période, elle a présidé différentes commissions de l'Assemblée nationale; elle a aussi été porte-parole de l'opposition officielle sur plusieurs dossiers, par exemple celui des aînés. Depuis, elle s'implique au sein de conseils d'administration, notamment dans le secteur de la santé.

Sonia Bouladian-Ortchianian (2005-2008)

D'origine arménienne, madame Bouladian-Ortchianian est née au Liban. Après des études artistiques à Paris puis en ex-Union soviétique, elle a fondé les Ballets Libanais à Beyrouth. Installée à Montréal avec son mari et ses trois enfants, elle a été coordonnatrice du YMCA de Saint-Laurent. Par la suite, madame Bouladian-Ortchianian a fondé le Foyer de la danse d'Ahuntsic-Cartierville, qu'elle dirige toujours.

Claude Durand (2004-2007), renommé (2008-2011)

Résident de la région de Lanaudière, monsieur Durand a fait carrière au gouvernement fédéral. Depuis plus de dix ans, il travaille comme consultant fiscal. Son engagement comme bénévole a débuté à l'époque de ses études universitaires et se continue depuis, et ce, dans des secteurs très variés. Il est présentement délégué de l'Association nationale des retraités fédéraux, section de Montréal, à la Table des aînées et aînés de Lanaudière, où il occupe le poste de secrétaire-trésorier.

Francine Du Sault (2005-2008)

Madame Du Sault a une formation en sciences infirmières. Résidente de la ville de Québec, elle a commencé sa carrière comme institutrice clinique à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle a ensuite été responsable en chirurgie à l'Hôpital Jeffery Hale et a travaillé auprès des personnes aînées à la résidence Le Faubourg. Elle s'est impliquée comme bénévole, notamment auprès des personnes âgées, des immigrants et à l'Armée du Salut.

Maggie Emudluk (2008-2011)

Madame Emudluk appartient à la communauté inuit et la représente à plusieurs niveaux. En effet, elle préside le Conseil régional du Nord-du-Québec depuis 2006, le Conseil régional de développement de Kativik, le gouvernement régional de Kativik et la CRÉ Kativik depuis 2005. Elle a également été présidente de l'Office municipal d'habitation de Kativik de 2000 à 2005, membre du conseil d'administration du Fonds d'exploration minière du Nunavik (FEMN) de 1998 à 2003 et enfin mairesse de son village de Kangiqsualuuaq de 1993 à 2001.

René-Jean Fournier (2004-2007), renommé (2008-2011)

Monsieur Fournier habite Granby, dans la région de la Montérégie. Il a fait carrière dans l'enseignement, d'abord comme enseignant, puis à la direction d'une école polyvalente. Il a été pendant sept ans président d'une fondation privée qui offre des services aux aînés et des bourses d'études

aux jeunes. Il en est maintenant le directeur général. Il est membre du Groupe Actions Solutions Pauvreté de sa ville. Il siège à la Table des aînés de Granby et préside la Table régionale des aînés de la Montérégie. De plus, il est le délégué de la Table de la Montérégie au conseil d'administration de la CRÉ-Est de la Montérégie.

Diane Goulet (2005-2008)

Madame Goulet a une formation d'infirmière. Elle a occupé de nombreux postes de gestionnaire dans les soins et services de santé pour les personnes âgées. Actuellement, elle est chef d'unité de vie au Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre au CSSS de Papineau, dans la région de l'Outaouais.

Margaret C. Kiely (2005-2008)

Professeure émérite de l'Université de Montréal, Margaret C. Kiely, Ph. D., a fait carrière dans l'enseignement et la pratique de la psychologie clinique. Chercheuse reconnue, la professeure Kiely est aussi une pionnière de la psychologie communautaire au Québec et spécialiste dans les domaines de la créativité, du deuil et de l'approche à la mort. Elle est récipiendaire du prix Noël-Mailloux décerné par l'Ordre des psychologues du Québec pour l'excellence de sa carrière; elle a aussi reçu le Prix de la Société canadienne de psychologie pour son travail et son engagement en tant que professeure, directrice de thèse et formatrice en psychologie. Madame Kiely est résidente de Montréal.

Fred Kistabish (2008-2011)

De nationalité autochtone, membre de la communauté algonquine, monsieur Kistabish a poursuivi des études universitaires à l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi qu'à l'Université de Sherbrooke, principalement dans les domaines de l'administration, du leadership et de la relation d'aide. Il a travaillé dans le domaine de l'éducation aux adultes et comme directeur d'école à Migwan Pikogan. Il a également été gérant de bande Abitibiwini, directeur général du conseil de bande Pikogan et directeur du Centre de réadaptation Wapan à La Tuque. Il a été conseiller, puis chef de bande de Pikogan pour être choisi comme Grand chef de la Nation Algonquine.

Marcel Loyer (2008-2011)

Natif du Témiscamingue, monsieur Loyer est retraité de l'enseignement, carrière qu'il a poursuivie pendant 33 ans dont les 25 dernières années comme professeur en éducation économique au secondaire V à Notre-Dame-du-Nord et à la Polyvalente d'Iberville à Rouyn-Noranda. Il s'est également impliqué bénévolement auprès des jeunes de sa région tant dans le hockey mineur qu'auprès d'une petite ligue de baseball, d'un club de patinage artistique et de divers clubs de natation. De plus, il a agi comme coordonnateur de l'Université du troisième âge durant trois ans. Aujourd'hui, il poursuit son œuvre bénévole, entre autres comme membre de l'AREQ et de l'AQRP. Il est par ailleurs engagé dans les affaires de sa municipalité à titre de conseiller municipal où il a également été maire suppléant en 2006-2007.

Louise Spénard (2008-2011)

Résidente de la région de Laval, elle détient une maîtrise en éducation de l'Université du Québec à Montréal depuis 1992. Elle a enseigné pendant plusieurs années au secondaire 1<sup>er</sup> cycle à la Régionale Maisonneuve et au 2<sup>e</sup> cycle pour la Commission scolaire de Chomedey de Laval. Enfin, elle a travaillé à titre d'adjointe administrative pour la Stock Compagnie de Machines-Outils du Québec ltée. Elle est présidente de la Table régionale de concertation des aînés de Laval.

Au 31 mars 2009, les membres d'office étaient :

le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, représenté par Sylvie Lavoie;

le sous-ministre de la Justice, représenté par Sonia Beaudoin;

le sous-ministre des Transports, représenté par Claude Martin;

le sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, représenté par Suzanne Gauthier;

le sous-ministre de la Famille et des Aînés, représenté par Jean-Louis Bazin;

le président de la Société d'habitation du Québec, représenté par Francine Cloutier.

### *Philosophie de gestion*

Le Conseil des aînés a toujours maintenu une volonté d'action véhiculant une vision réaliste de la condition de vie des aînés du Québec, en considérant les besoins réels de l'ensemble des personnes âgées, le tout conformément aux principes directeurs suivants :

- accorder la juste place qui revient aux personnes âgées dans la société québécoise ainsi qu'aux associations et organismes qui les représentent;
- reconnaître l'apport socioéconomique et culturel des personnes âgées à la société, utiliser à son meilleur le potentiel de ces personnes et mettre en valeur leur pleine contribution, particulièrement quant à la transmission des savoirs vers les générations montantes;
- assurer la reconnaissance des droits des personnes âgées, principalement à l'égard des personnes fragilisées et en perte d'autonomie.

Cette philosophie de gestion enrichit les principes directeurs qui ont été précédemment adoptés par le Conseil, en les précisant et en les complétant. Dans cette perspective, le Conseil continue :

- de promouvoir une image réaliste du vieillissement;

- d'encourager l'engagement social des aînés ainsi que leur participation aux centres consultatifs et décisionnels;
- de promouvoir le respect de l'autonomie des aînés;
- de favoriser le maintien de l'autonomie physique, psychologique, affective et sociale des aînés;
- d'accorder une attention spéciale aux aînés les plus vulnérables.



## *Le suivi de la planification stratégique*

### *Faits saillants*

Au cours de l'année 2008-2009, le Conseil des aînés a produit des études et analyses sur la condition des aînés et renforcé ses liens avec les organismes d'aînés par la concertation avec les grandes associations d'aînés et les Tables régionales de concertation des aînés, conformément aux orientations contenues dans sa planification stratégique. Il s'est également assuré de promouvoir et de rendre visible l'apport des aînés à la société en rendant hommage à des personnes qui s'étaient particulièrement illustrées par leur contribution à l'amélioration de la condition des aînés.

Le Conseil a renforcé l'implantation de son Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques et a collaboré à en établir les champs d'investigation. Le mandat dudit comité est de poser un regard et de faire une réflexion sur les questions éthiques relatives aux changements sociaux et structurels de la société québécoise reliés au vieillissement individuel et collectif de sa population.

La composition du Comité a été ajustée en fonction du départ ou de l'arrivée de membres, qui sont maintenant au nombre de dix-huit; or ces changements ont été effectués dans le respect du caractère intergénérationnel et interculturel des membres, de la parité entre hommes et femmes et d'une grande diversité de compétences et d'expertises.

## *Orientations et axes d'intervention*

### *Orientation 1 : Agir pour valoriser le rôle des personnes âgées dans la société*

#### **Axe d'intervention 1 : Perceptions et stéréotypes**

Objectif 1 : Contribuer à donner aux personnes âgées et à l'ensemble de la population une vision plus réaliste de la place des personnes âgées dans la société

#### **Résultats**

- Le Conseil a réalisé, pour la neuvième année, diverses activités dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées, le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Ainsi, le Conseil a produit une affiche soulignant sous trois aspects différents des réalisations d'aînés et ayant pour thème *Pour la suite du monde*. Les 9 000 exemplaires de cette affiche ont été distribués dans les associations et organismes d'aînés, les Tables régionales de concertation des aînés, les CLSC, les CHSLD, les résidences privées avec services pour aînés, les bibliothèques municipales et gouvernementales, les bureaux de comté de tous les députés de l'Assemblée nationale et à divers autres endroits. La Journée internationale des personnes âgées a aussi été l'occasion pour le Conseil de transmettre dans les médias sa réflexion sur le thème de la place des aînés dans notre société. Le 1<sup>er</sup> octobre constitue un moment privilégié dans l'année pour faire ressortir la nécessaire participation des aînés au développement de notre collectivité. Ce message est d'ailleurs partagé par l'ensemble des partenaires du Conseil, ce qui permet de le diffuser à la grandeur du Québec et de multiplier les actions qui y correspondent.
- Le Conseil a également poursuivi la tradition de décerner le prix Hommage à une personne engagée dans son milieu et s'étant distinguée par sa contribution à l'amélioration de la condition de vie des aînés, dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées. Cette activité très appréciée est rendue possible grâce à la participation des Tables régionales de concertation des aînés qui ont proposé le nom d'une personne de leur région qui méritait d'être reconnue pour son engagement auprès des aînés. Quinze d'entre elles ont déposé une candidature. Un comité de sélection a étudié les candidatures reçues pour retenir celle de madame Gisèle Prud'homme, soumise par la Table de concertation des aînés de la Montérégie, qui a été honorée lors d'une cérémonie au Salon rouge de l'Assemblée nationale, en présence de la ministre responsable des Aînés, madame Marguerite Blais. Une œuvre du peintre François Pattee, inspirée par le thème du 1<sup>er</sup> octobre, a été remise à madame Prud'homme.

## **Axe d'intervention 2 : Rapprochement entre les générations**

Objectif 1 : Encourager le transfert des connaissances et du savoir-faire des personnes âgées vers les générations montantes

### **Résultat**

- Le Conseil des aînés et de nombreux partenaires ont poursuivi leur participation aux *Rendez-vous intergénérationnels* sous l'égide de l'Institut du Nouveau Monde (INM). Ce projet, qui permettra divers échanges intergénérationnels concernant les changements démographiques et leurs effets, devrait se réaliser au cours de 2009 et de 2010.

### ***Orientation 2 : Promouvoir les droits socioéconomiques des personnes âgées et particulièrement des personnes âgées vulnérables***

## **Axe d'intervention 1 : Expertise et conseils**

Objectif 1 : Conseiller la ministre afin que la situation des personnes âgées soit prise en compte dans les lois, politiques, programmes et services gouvernementaux

### **Résultat**

- Dans son mandat de conseil à la ministre, le Conseil des aînés a présenté un *Avis sur l'état de situation des proches aidants auprès des personnes âgées en perte d'autonomie*, ainsi que son résumé. Il a également soumis un mémoire lors du dépôt du projet de loi n° 6, *Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés*, qu'il a présenté et défendu à la Commission des affaires sociales. Ces deux documents visent à faire la lumière sur la situation actuelle et à venir en ce qui a trait à l'aide fournie par les proches aux personnes âgées en perte d'autonomie, tout en déterminant des pistes d'action visant leur mieux-être ainsi que celui des personnes aidées.

## **Axe d'intervention 2 : Partenariat et concertation**

Objectif 1 : Apporter un soutien technique aux Tables régionales de concertation des aînés concernant l'état de la connaissance gérontologique

### **Résultats**

- Le Conseil a maintenu son soutien auprès des Tables régionales de concertation des aînés. Il a tenu deux rencontres avec les présidents des Tables, l'une en avril et l'autre en novembre 2008. Le président du Conseil, accompagné du secrétaire général, a également participé à des rencontres de Tables régionales, notamment en Abitibi, sur la Côte-Nord et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Le Conseil a analysé les rapports d'activités des Tables ainsi que le stipule le protocole d'entente conclu entre chacune des Tables, la ministre et le Conseil des aînés. Puis, le Conseil a transmis à chacune de ces instances un rapport d'analyse et il a déposé un rapport global

à la rencontre de novembre de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés. Cette démarche permet de mieux connaître l'évolution de chaque Table, de déterminer les actions exportables dans les diverses régions et les problèmes rencontrés par certaines Tables en vue de proposer des solutions.

Objectif 2 : Favoriser le rapprochement et la concertation entre les organismes d'aînés

### Résultats

- Dans le cadre de ses fonctions, le président du Conseil des aînés a poursuivi ses rencontres et ses échanges dans l'ensemble des régions du Québec avec des représentants des organismes d'aînés, en abordant des thèmes variés reliés au vieillissement individuel et collectif.
- Actuellement, quinze organismes d'aînés, de retraités et de dispensateurs de services destinés aux personnes âgées se sont donné un mécanisme de consultation et d'échanges continus au moyen d'un regroupement qui se veut informel, mais structuré. Ces représentants d'associations ou d'organismes se sont réunis à trois occasions au cours de l'exercice financier 2008-2009. Ils ont échangé sur leurs préoccupations, se sont transmis des informations et ont créé des alliances portant sur certaines préoccupations communes pour en faire des recommandations au gouvernement.

Objectif 3 : Participer à des rencontres et à des comités de travail pour faire valoir les intérêts des personnes âgées

### Résultats

- Le Conseil a entrepris une démarche avec l'Autorité des marchés financiers et l'Ordre des dentistes du Québec, à la demande de ces derniers, afin de mieux renseigner les aînés et faire connaître leurs services. Au cours de l'année, des rencontres ont été tenues dans plusieurs régions du Québec grâce à la collaboration des Tables régionales de concertation des aînés et de leurs associations membres.
- Le président et le personnel du Conseil ont participé à de nombreux comités de travail, regroupant des intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, notamment :
  - la Table québécoise pour la sécurité routière, ainsi que ses sous-comités sur les règles d'accès à la conduite et le maintien des compétences, de même que celui sur les transports actifs et alternatifs;
  - la Table de concertation de l'industrie du transport par taxi;
  - la Table permanente sur le transport collectif en milieu rural;
  - le comité de direction de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA);
  - le comité d'orientation du Centre d'excellence pour la santé bucco-dentaire et le vieillissement;

- le comité aviseur provincial (CAP) du programme d'appréciation des résidences privées avec services *Logi-être* de la FADOQ;
- la Table québécoise de concertation sur la formation du personnel œuvrant en CHSLD privés et en résidences pour personnes âgées;
- le comité de suivi de l'action concertée sur les jeux de hasard et d'argent chez les personnes âgées.

### **Axe d'intervention 3: Information et sensibilisation**

Objectif 1: Produire des outils d'information destinés à renseigner les personnes aînées

#### **Résultat**

- Le Conseil a poursuivi l'élaboration d'un troisième guide pratique sur les aînés et leur sécurité financière.

Objectif 2: Faire connaître les positions du Conseil

#### **Résultats**

- Un numéro du bulletin du Conseil des aînés, *Le Doyen*, a été publié en 2008-2009. Il a été diffusé à quelque 3 000 exemplaires.
- Le Conseil a renforcé sa présence auprès des médias afin de promouvoir les aspects positifs du vieillissement et les moyens de bien vieillir. Dans cette perspective, il a émis plusieurs communiqués de presse faisant état de positions ou de réactions. De plus, au cours du présent exercice, différentes rencontres avec des journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision ont été réalisées, ce qui a ainsi permis au Conseil de présenter sa mission et ses travaux et de faire connaître la Journée internationale des personnes aînées.
- Le Conseil a livré des allocutions dans divers colloques d'associations d'aînés ou de dispensateurs de services destinés aux aînés. En Montérégie notamment, plus de 300 aînés ont participé à une présentation ayant pour titre *Pour la suite du monde* et traitant du rôle des aînés comme proches aidants, de la transmission des expériences, des valeurs, des connaissances par le bénévolat menant au pouvoir gris. Il a également participé au *Forum pour des collectivités amies des aînés* dans la Capitale-Nationale ainsi qu'à plusieurs rencontres et forums organisés par des Tables régionales de concertation des aînés, etc.



***L'utilisation des ressources******Ressources humaines***

L'effectif du bureau du Conseil des aînés au 31 mars 2009 était le suivant :

- Georges Lalande, président, nommé en novembre 2004 pour un terme de cinq ans;
- Murielle Miller, secrétaire principale (en processus de prise de retraite);
- Marie Godin, technicienne en administration;
- Suzanne Pilote, technicienne en communication;
- Daniel Gagnon, secrétaire général;
- Annie Michaud, Claudia Pilote, Julie Chartrand-Beauregard et Johanne Villeneuve, agentes de recherche et de planification socioéconomique.

Le Conseil a encouragé les membres de son personnel à participer à des activités de formation afin d'assurer le maintien à jour de leurs connaissances. Ceux-ci ont pris part à de nombreux colloques et conférences, dont la 9<sup>e</sup> Conférence mondiale de la Fédération internationale sur le vieillissement (FIV) et Expo Vieillessement & Design Montréal, *Agir aujourd'hui pour demain*, événement auquel ont également participé plusieurs membres du Conseil.

***Ressources budgétaires et financières***

Le tableau suivant présente l'utilisation des budgets consentis au Conseil des aînés pour les années 2007-2008 et 2008-2009.

Catégories	Budget modifié	Dépenses	Dépenses réelles
	2008-2009		2007-2008
Traitements	565 500 \$	559 443 \$	579 005 \$
Fonctionnement	445 900 \$	398 878 \$	327 225 \$
Transfert	5 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Immobilisations			
<b>Total</b>	<b>1 016 400 \$</b>	<b>959 321 \$</b>	<b>907 230 \$</b>

Il est à noter que le budget non utilisé découle du fait que le Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques a ralenti ses activités au cours de l'année, de sorte que les crédits n'ont pas été engagés dans les délais prévus. De plus, un poste libéré à la suite d'un départ n'a pu être comblé rapidement.



## *Les autres exigences*

Le Conseil des aînés continue de se conformer aux exigences entourant la modernisation de la fonction publique et de sa gestion.

Le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, proposé par le gouvernement, a été adopté par résolution lors d'une réunion des membres du Conseil tenue en novembre 2001. Le document a été redéposé aux membres du Conseil actuel lors de la séance du 18 janvier 2007. Aucun manquement à ce règlement n'a été signalé.

Quant aux questions relatives au programme d'accès à l'égalité, à la politique concernant la santé des personnes au travail et aux moyens pris pour l'actualiser, il convient d'indiquer qu'elles sont demeurées sous la responsabilité du ministère de la Famille et des Aînés.

Par ailleurs, le Conseil s'assure que ses publications sont conformes aux exigences gouvernementales relatives à la qualité de la langue française. Il en est également ainsi du contenu de son site Internet, de ses communiqués et de ses messages téléphoniques par boîte vocale.

En ce qui concerne la protection des renseignements personnels, le Conseil, n'offrant pas de services directs à la population et n'utilisant pas de fichiers contenant des renseignements personnels, n'a pas eu à élaborer de procédures particulières à cet égard. Le Conseil n'a pas non plus eu à répondre à des demandes en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Signalons cependant que le Conseil est conscient de ces éléments et les prend en considération.

Enfin, il convient de souligner que le Conseil des aînés n'a pas fait l'objet de recommandations de la part du Vérificateur général depuis l'année 2001-2002.



## **PUBLICATIONS 2008-2009**

### **Mémoire**

- *Mémoire sur le projet de loi n° 6 Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés.*

### **Avis**

- *Avis sur l'état de situation des proches aidants auprès des personnes âgées en perte d'autonomie, 2008;*
- *Avis sur l'état de situation des proches aidants auprès des personnes âgées en perte d'autonomie (Résumé), 2008.*

### **Bulletin**

Bulletin du Conseil des aînés *Le Doyen*, vol. 5, n° 4, juin 2008.

### **Brochure**

Brochure du Conseil des aînés, 2008.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet du Conseil des aînés à l'adresse [www.conseil-des-aines.qc.ca](http://www.conseil-des-aines.qc.ca).

